

**DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

---

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 27 juin 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

**1. 53 RUE JEANNOTTE – ZONE H-113**

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande vise à permettre les dérogations suivantes :

- Une distance de 0,31 mètre d'une ligne d'emprise de rue pour une enseigne sur poteau alors que le *Règlement de zonage 1667-00-2011* exige une distance de 1 mètre;
- Une aire d'isolement aménagée autour d'une enseigne de 0,31 mètre alors que le *Règlement de zonage 1667-00-2011* exige une aire d'isolement de 0,6 mètre.

**2. 1355, RUE LOUIS-MARCHAND – ZONE I-904**

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Cette demande vise à permettre la plantation d'un minimum de 20 arbres dans les cours avant, latérales et arrière, alors que le *Règlement de zonage 1667-00-2011* prescrit, pour tout agrandissement d'un bâtiment principal, un minimum d'un arbre pour chaque 35 mètres carrés de superficie d'implantation au sol de l'agrandissement, soit l'équivalent d'un minimum de 45 arbres en cour avant.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance du 27 juin 2023 de l'une des façons suivantes :

- En personne, à la salle du conseil;
- À distance, au moyen de la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com/> L'inscription est obligatoire et les interventions se font via un outil de clavardage;

La séance sera diffusée en direct sur la chaîne Youtube et la page Facebook de la Ville, de même que sur la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com/>.

Les commentaires peuvent également être transmis par écrit, à l'une des adresses suivantes, au plus tard le 27 juin 2023, avant le début de la séance :

Ville de Beloeil  
Direction des affaires juridiques  
777, rue Laurier  
Beloeil (Québec) J3G 4S9

Courriel : [greffe@beloeil.ca](mailto:greffe@beloeil.ca)

Les commentaires reçus à l'avance, par écrit, seront lus lors de la séance du conseil du 27 juin 2023.

Donné à Beloeil, ce 12 juin 2023

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Greffière

Direction des affaires juridiques – Greffe

450 467-2835, poste 2809 | [greffe@beloeil.ca](mailto:greffe@beloeil.ca) | [beloeil.ca](http://beloeil.ca)  
Hôtel de ville | 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9